



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61198

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/09/2004

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/03/2015

Capital : 400 000

Raison sociale : HAINAUT CONSTRUCTIONS

Sigle : HAINAUT CONSTRUCTIONS
380 RUE DE LA GRISE CHEMISE
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 478563158

Siret : 478 563 158 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 47 304733

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AH010542

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AH010542

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Téléphone : 03 27 46 67 31

Portable : 06 33 60 57 07

Fax : 03 27 33 64 81

Site Internet : www.hainaut-constructions.fr

E-mail : hainautconstructions@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MANNINO VINCENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	06/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	06/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	06/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	06/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.